

Dieudonné ne peut pas participer à Jour de Colère qui sera, entre autres, dirigée contre l'islam

écrit par Christine Tasin | 11 janvier 2014



Dieudonné n'est pas content. C'est son problème. Il y a un souci de [liberté d'expression](#) dans la manière dont se fait son interdiction, c'est vrai. Mais Dieudonné n'est pas [fréquentable](#), ni [défendable](#). D'autant moins qu'il se présente en prosélyte de l'[islam](#) désireux de convertir tout le monde au chiisme.

Or l'individu, en colère, vient [d'appeler](#) ses troupes à manifester leur colère le 26. Sait-il, le triste individu, qu'il faut proposer sa participation et que celle-ci doit être acceptée, ce qui est un minimum si l'on veut cohérence et sérieux eu égard au grand nombre d'huluberlus et même d'associations fantaisistes qui pourraient vouloir utiliser ces manifestation comme défouloir pour des causes ridicules dans le meilleur des cas, abjectes dans le pire ?

De plus, nous allons crier notre colère face à l'islam et aux encouragements donnés depuis le 6 mai à l'islamisation de notre pays ; il est impensable que les soutiens antisémites

pro-islam de Dieudonné manifestent à nos côtés avec barbus et femmes voilées, tout simplement.

Alors il va falloir et que *Jour de Colère* développe davantage la communication anti-islam et que nous disions à Dieudonné et ses sbires que nous ne voulons pas d'eux et que la police fasse un cordon sanitaire autour de nous pour empêcher les indésirables de faire partie d'une manifestation qui ne peut être celle des amis du chef des Barbares, Fofana.

Christine Tassin

Présidente de *Résistance républicaine*